

CDI

**Bilan
d'activités**

2012-2013

Sommaire

Page 3 : Quelques rappels

Page 4 : L'accueil et l'accès aux ressources

Page 5 : L'organisation du système d'information

Page 6 : Le développement des collections

Page 9 : Les actions de formation

Page 10 : La contribution à l'ouverture culturelle de l'établissement

Page 11 : Veille, formation et publications professionnelles

Page 12 : Réponses aux priorités et prévisions pour l'année 2013-2014

Bilan d'activités du CDI 2012-2013 – Collège Jean Mermoz

Rappels :

1) Projet d'établissement

On peut s'appuyer sur le projet académique « Horizon 2015 », en particulier de son axe « Créer les conditions de réussite des élèves ».

Voir http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/c_5014/projet-academique

Le collège est organisé depuis 2009 par un contrat d'objectifs pointant les objectifs suivants : améliorer les compétences des élèves, réduire les faits d'incivilités et de violences et ouvrir le collège sur le monde extérieur.

2) Missions et dernières évolutions du métier de professeur documentaliste

La circulaire n°86-123 du 13 mars 1986 définit les missions du professeur documentaliste comme suit :

- Le documentaliste-bibliothécaire assure, dans le centre dont il a la responsabilité, une initiation et une formation des élèves à la recherche documentaire ;
- L'action du documentaliste-bibliothécaire est toujours étroitement liée à l'activité pédagogique de l'établissement ;
- Le documentaliste-bibliothécaire participe à l'ouverture de l'établissement ;
- Le documentaliste-bibliothécaire est responsable du centre de ressources documentaires multimédia.

En 2004, le rapport de l'inspecteur général Jean-Louis Durpaire intitulé « Les politiques documentaires des établissements scolaires » donne quatre rôles au professeur documentaliste :

- le **pilotage** : contribuer à la définition d'une politique documentaire de l'établissement, en organiser les ressources et le système d'information ;
- la **mise à disposition des ressources** ;
- la **formation** des usagers
- l'**ouverture** technologique, culturelle et professionnelle de l'établissement.

A la suite de ce rapport ont été publiés deux documents : le PACIFI, « Repères pour un Parcours de Formation à la Culture de l'Information » (ensemble de préconisation sur les missions pédagogiques du professeur documentaliste) et le Vadémécum « Vers des centres de connaissances et de culture ».

Le PACIFI est disponible à l'adresse suivante :

<http://eduscol.education.fr/veille-education-numerique/octobre-2010/parcours-formation-culture-information>

Le Vadémécum, à cette adresse :

http://media.eduscol.education.fr/file/actus_2012/77/1/2012_vademecum_culture_int_web_214771.pdf

3) Rappel des priorités établies pour le CDI (Projets 2012-2013)

- Favoriser l'ouverture culturelle de l'établissement ;
- Diversifier l'accès aux ressources en proposant une offre documentaire variée
- Repenser la place du professeur-documentaliste et du CDI dans l'établissement

J'ai tenté tout au long de l'année, ma première année dans cet établissement, de remplir ces objectifs. Cette année aura été une année d'expérimentation, où j'ai pu poursuivre différentes actions, en amorcer d'autres, et ainsi préparer au mieux l'année suivante. Je déclinerai ce bilan d'activités en six points distincts :

L'accueil et l'accès aux ressources

1°) Espace

Le CDI est situé au rez-de-chaussée de l'établissement, en face de la salle de permanence et à proximité immédiate du bureau des surveillants et de la salle des professeurs. Il dispose d'une réserve. Sept ordinateurs sont à disposition des élèves. Je dispose d'un ordinateur et de deux imprimantes (l'une en réseau avec les ordinateurs élèves, l'une sur la banque de prêt), ainsi que d'un vidéoprojecteur et d'un écran.

Le CDI est constitué d'un coin informatique (8 places), quatre places de lecture (chauffeuses) et de seize places assises. Des chaises peuvent être ajoutées pour l'accueil de classes entières.

2°) Horaires

J'effectue mon service de 8h30 à 17h le lundi, mardi et jeudi ; de 8h30 à 15h le vendredi. Le CDI est accessible aux élèves aux horaires suivants :

- le lundi de 9h à 17h (entre novembre et mai, une heure facultative de soutien à l'épreuve d'histoire des arts 3e est assurée de 17h à 18h) ;
- le mardi de 9h à 17h (à partir de février, une heure a été assurée de 17h à 18h dans le cadre de l'atelier journal) ;
- le jeudi de 9h à 17h ; le vendredi de 9h à 15h.

Le CDI est ouvert aux élèves à la récréation du matin (10h20-10h35) et durant la pause méridienne de 12h15 à 13h50. Ils peuvent y venir librement, sous réserve des places disponibles. Le CDI est fermé à la récréation de l'après-midi (14h50-15h05).

Durant les heures de permanence, lorsque le CDI n'est pas réservé à des séances pédagogiques, les élèves vont en salle de permanence, les surveillants y font l'appel. Les élèves peuvent ensuite venir au CDI, sous réserve du nombre de places disponibles et des choix des élèves (lecture, recherche).

3°) Fréquentation

En moyenne le CDI accueille de manière fixe sur toute l'année, 24 élèves à la récréation du matin, 15 à 20 après le premier service de restauration, 15 à 20 après le second. Une semaine de fréquentation équivaut à plus de 200 élèves inscrits. Trois semaines étudiées :

- **Semaine 1** : 54 élèves le lundi, 74 le mardi, 86 le jeudi, 60 le vendredi (274).
- **Semaine 2** : 98 élèves le lundi, 50 le mardi, 42 le jeudi, 38 le vendredi (228).
- **Semaine 3** : 58 élèves le lundi, 35 le mardi, 55 le jeudi et 54 le vendredi (202).

Cette fréquentation dépend bien-sûr des absences des professeurs, des heures de séances pédagogiques et des fermetures exceptionnelles (réunions, formations, sorties).

Les élèves qui fréquentent le CDI librement sont au premier trimestre majoritairement les sixièmes, au deuxième et troisième de manière assez équitable les cinquièmes et les quatrièmes.

4°) Activités

Les activités principales exercées par les élèves au CDI sont : la lecture (mangas, bandes-dessinées et périodiques majoritairement, documentaires – sport, psychologie, animaux – et fictions, de manière plus restreinte), les travaux de recherche (d'abord sur livres puis sur ordinateurs), plus rarement les devoirs sur manuels scolaires, réservés normalement à la salle de permanence.

L'organisation du système d'information

1°) Le fonds

Répartitions des documents (9652 documents) par supports :

Périodiques	4053	Dossiers	9
Livres	5383	DVD ROM	2
Affiches	23	DVD VIDEO	10
Brochures	34	Multisupport	5
CD-ROM	104	Vidéocassettes	29

Natures de documents :

- Documentaires : 1803
- Fictions : 3178

Abonnements :

A destination des élèves	- <i>Okapi, Géo Ado, Science et vie junior, Mon quotidien, Sportmag, Arkéo Junior, Wapiti, Dada, Spirou, Je bouquine ;</i> - <i>ONISEP</i>
A destination des enseignants	- <i>Textes et documents pour la classe, Nouvelle revue pédagogique, Ecole des lettres ;</i> - <i>InterCDI</i>
Gestion du CDI	- Solution documentaire (BCDI abonnement + E-SIDOC) ; - Mémonotices et Mémodocnet

Documentaires :

Généralités	48	Sciences pures	177
Philosophie / Psychologie	45	Sciences et techniques	129
Religions	58	Arts, loisirs et sports	278
Sociétés	164	Littérature	189 (+ 16 biographies)
Langues	27	Histoire géographique	391

Fictions :

Albums	64	Romans	1643
Bandes dessinées	296	Science-fiction	285
Mangas	146	Policier	361
Poésie	130	Contes	233
Théâtre	87		

Documentation ONISEP : 58.

2°) Le catalogue

Le catalogue est mis en ligne via le portail E-SIDOC du collège (<http://0910716j.esidoc.fr>), disponible sur l'ensemble des postes élèves. Il recense les ressources du CDI à l'exclusion des manuels scolaires (spécimens) et des séries de français.

3°) Le CDI virtuel

Sites internet enregistrés dans la base :

- **Ressources en ligne : 1405**
- **Ressources électroniques : 108**

Le CDI dispose d'un portail documentaire E-SIDOC accessible en ligne, d'un *Pearltrees* de ressources à destination des élèves et je mets ponctuellement à disposition des élèves dans le cadre de séances pédagogiques des panels de sites Internet autour du thème étudié (voir ci-dessous).

Le développement des collections

1°) Les nouveautés 2012-2013

Les nouveautés pour l'année 2012-2013 ont répondu à trois types d'exigences :

- suggestions des élèves (via un cahier de suggestions mis à disposition au CDI)
- suggestions des enseignants et initiative personnelle
- renouvellement du fonds ancien

J'ai principalement voulu renouveler le fonds en arts (les monographies sur les peintres) et en géographie, et j'ai voulu offrir un certain nombre de ressources à destination des élèves de CLA (albums, français facile et ouvrages bilingues). Pour l'année 2013-2014, je souhaite également développer un fonds d'ouvrages bilingues et de versions originales en anglais, allemand et espagnol.

Nouveautés (fictions) : 178, DONT

- ➔ 40 bandes dessinées, 14 albums et 36 mangas ;
- ➔ 66 romans (dont 20 de science-fiction)

Nouveautés (documentaires) : 221, DONT

- ➔ 45 en arts, loisirs et sports,
- ➔ 19 en histoire géographie

J'ai développé modestement le fonds DVD (10) dans le cadre de la mise en place d'un atelier cinéma. J'ai dû privilégier, pour des raisons de commodité et de coûts, les courts-métrages. Cet aspect du fonds est voué lui aussi à se développer l'année prochaine.

2°) La politique de conservation

Conformément aux recommandations en vigueur (<http://www.cndp.fr/savoirscdi/index.php?id=87>) j'ai axé ma politique de conservation et de « désherbage » de cette année autour des périodiques :

Quotidiens nationaux : conserver les 5 dernières années.

Quotidiens régionaux : conserver l'année précédente, en sachant que certaines Bibliothèques Municipales les conservent.

Hebdomadaires nationaux : conserver 8 ans maximum. Sont les plus souvent cités : Ca m'intéresse, Science et Vie junior, Okapi, les Clés de l'actualité, le Journal des enfants.

Revue pédagogique : 5 ans.

Pour l'année 2012-2013, j'ai éliminé du fonds les périodiques suivants :

- **TDC (Textes et documents pour la classe)** : 1972-2006
- **Okapi** : 1999-2004
- **Géo Ado** : 2002-2005
- **Science et Vie junior** : 1997-2004. **Dossiers** : 1993-2002
- **Arkéo Junior** : 1994-2005
- **Mon quotidien** : de janvier à juin 2012

En ce qui concerne les livres, aussi bien fictions que documentaires, je ne les ai pour l'instant pas mis au pilon. J'ai archivé en réserve les doublons fictions (j'ai conservé les éditions plus récentes et mis de côté les plus anciennes). J'ai également remplacé des monographies anciennes en arts et géographie, par des publications beaucoup plus récentes sur le même thème, afin de renouveler le fonds et de le rendre plus attractif pour les élèves.

3°) Le prêt aux élèves

Les élèves ont la possibilité d'emprunter pour une durée de quinze jours (renouvelables) jusqu'à cinq ouvrages, documentaires (sauf usuels) et fictions (sauf bandes dessinées et mangas). Les périodiques peuvent également être empruntés, mais peu d'élèves en font la demande.

Les usuels (dictionnaires et encyclopédies) sont en consultation sur place. J'ai choisi de laisser les bandes dessinées et les mangas en consultation sur place pour éviter les vols et les retards dans les retours de prêt, et pour permettre ainsi l'accès permanent de ces ressources au plus grand nombre.

Emprunteurs :

Nombre d'élèves inscrits	294
Nombre d'emprunteurs actifs (au moins un emprunt dans l'année)	142

6eA	25	4eA	2
6eB	26	4eB	11
6eC	9	4eC	8
5eA	10	3eA	4
5eB	3	3eB	21
5eC	12	3eC	11

Prêts :

Nombre de prêts dans l'année	432 (77 prêts enseignants et personnel)
-------------------------------------	---

6eA	54	4eA	6
6eB	52	4eB	38
6eC	14	4eC	26
5eA	18	3eA	4
5eB	5	3eB	42
5eC	75	3eC	21

SEPT	OCT	NOV	DEC	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI
73	78	45	101	27	31	7	35	35

4°) L'offre de ressources numériques

Les ressources numériques proposées par le CDI sont les suivantes :

- le CDI dispose de sept ordinateurs élèves sur lesquels les élèves ont accès à Internet et à une suite bureautique (Open Office). Système d'exploitation utilisé : Windows XP ;
- les élèves ont directement accès, lorsqu'ils se connectent à Internet via Internet explorer ou Firefox, au portail E-SIDOC du CDI, qui leur permet de consulter les ressources physiques et virtuelles (sites internet indexés) du CDI. Ils peuvent également avoir accès à E-SIDOC depuis n'importe quel ordinateur en dehors du collège. <http://0910716j.esidoc.fr>

(Pour l'accès à E-SIDOC hors du collège, et même dans le collège en dehors du CDI, un travail de communication sera nécessaire l'année prochaine pour sensibiliser les élèves à son usage)

- Sur E-SIDOC, dans la rubrique « Chercher », les élèves ont directement accès au catalogue en ligne de la Médiathèque André Malraux de Savigny sur Orge. Ils ont également accès au Portail de ressources du CDI (<http://0910716j.esidoc.fr/node/71312>), un Pearltrees que j'ai créé où sont listés par matière des sites de références. Disponible directement à cette adresse : <http://www.pearltrees.com/cdijeanmermoz>
- Ponctuellement, lors de séances pédagogiques, j'ai mis à disposition des élèves des « Jogs », bases de données organisant des sites Internet autour d'un même thème : <http://www.jogtheweb.com/run/UaP58J7DZWQ1/Ariane-contre-le-minotaure> (Français, 6e) <http://www.jogtheweb.com/run/5EitL21oOTIS/LIle-au-tresor> (Français 5e).

Les actions de formation

1°) La mise en oeuvre de la formation à la maîtrise de l'information

La totalité des classes du collège a pu venir au CDI dans le cadre de séances de formation, accompagnées ou non d'un enseignant.

Les classes de **sixième** sont venues dans le cadre de l'Aide au Travail Personnel : une séance de découverte du CDI (1h) et une séance sur les fictions (1h). Les trois classes ont bénéficié d'une séance sur les documentaires (1h). Deux classes ont pu avoir une formation au logiciel E-SIDOC dans le cadre d'une séance en collaboration avec leur enseignant de Français (vocabulaire de la bible).

Les classes de **cinquième** sont venues pour un travail en SVT (le document de travail était fourni par l'enseignante). Elles sont revenues dans le cadre d'une séquence en collaboration avec l'enseignante de Français pour préparer la lecture de L'Ile au trésor. Les élèves de 5eC sont venus dans le cadre de l'opération « Petit déjeuner au collège » pour travailler sur la production d'un document personnel à partir de sources internet.

Les trois classes de **quatrième** sont venues au CDI en demi-groupes (1h) en collaboration avec l'enseignante d'arts plastiques pour répondre à un questionnaire sur la naissance du cinéma à partir de ressources papier et en ligne. Les élèves sont également venus avec leur professeure d'histoire-géographie pour préparer un travail d'éducation civique sur la justice (1h).

Enfin, les trois classes de **troisième** étaient impliquées dans le projet « énergies » mené en partenariat avec l'enseignante de physique-chimie et les enseignants de français. Quatre heures ont été assurées au CDI ou en classe : présentation du projet (calendrier, 1h), méthodologie de la recherche (1h), mise en ligne de fiches sur les différentes énergies (1h), débat des élèves sur les énergies (1h).

Les élèves volontaires venaient préparer l'épreuve d'histoire des arts du brevet, tous les lundis de 17h à 18h entre novembre et mai.

2°) Les compétences info-documentaires travaillées

Les compétences info-documentaires travaillées ont été principalement, tous niveaux confondus :

- la **citation des sources** : retrouver les ressources dans le CDI ou sur Internet (sixièmes et quatrièmes), établir une bibliographie ou une sitographie (3^e), produire un document personnel à partir d'une information trouvée sur papier ou en ligne (5^e) ;
- le travail sur les **usuels** (encyclopédies et dictionnaires), la compréhension de l'objet « livre » (sommaire, index, classement alphabétique) et de la hiérarchisation de l'information (article d'encyclopédie), principalement avec les élèves de 6^e et de 5^e ;
- **l'évaluation de l'information sur Internet** : grille d'évaluation d'un site Internet (cinquièmes et troisièmes), travail d'analyse de l'encyclopédie Wikipédia (5^e), restitution d'un travail sur questionnaire à partir d'un panel de sites fournis sur un thème précis via Jog the web (6^e et 5^e).

3°) L'éducation aux médias

L'éducation aux médias s'est faite principalement dans le cadre de la Semaine de la presse : les élèves ont pu manipuler les journaux et périodiques reçus. Malgré la communication faite avant cette semaine, aucune action n'a été réalisée en collaboration avec une classe ou un enseignant, en

déhors du Concours de Unes du CLEMI Créteil, auquel ont participé les élèves de l'atelier journal, en collaboration avec M. Dorvault, CPE (voir point 5 ci-dessous).

J'ai également proposé aux élèves un jeu concours portant sur la presse et Internet. Les trois premiers élèves ayant participé ont remporté chacun un abonnement de dix semaines à « Mon quotidien » ainsi que des jeux de culture générale et de mémoire.

4°) Les actions relatives à l'orientation

Le CDI est abonné aux ressources de l'ONISEP. Il a accueilli durant toute l'année, régulièrement, les élèves de Découverte Professionnelle 3 heures. Ces élèves ont eu à faire un exposé sur un métier de l'audiovisuel, évalué conjointement par leurs enseignantes référentes et moi-même. J'ai également été jury dans le cadre de l'évaluation des rapports de stage en entreprise des élèves de 3e.

5°) La formation info-documentaire hors-classe (clubs)

À partir du mois de février, en collaboration avec M. Dorvault, CPE, un atelier journal a été mis en place. L'équipe est composée de 3 élèves de troisième, 2 de cinquième, une élève de quatrième et un élève de sixième. Le journal a sorti son premier numéro en février.

L'équipe a participé dans le cadre de la Semaine de la presse, au Concours de Unes du CLEMI Créteil : c'est un concours qui consiste, à partir de dépêches AFP, à fournir en une journée la Une d'un journal.

Dans le cadre de cet atelier, les élèves apprennent à travailler en équipe, à hiérarchiser l'information, et à produire des textes personnels sur des sujets d'actualités qui les intéressent. Ils sont sensibilisés à la répartition des tâches dans un journal (photographe, dessinateur, rubriques culturelles, sportives, insolites) et contre le copier-coller.

L'atelier se réunit une fois par semaine (de 17h à 18h le mardi). Bien que le délai entre la rédaction des articles, la mise en page et la parution des numéros soit un peu long (nous n'avons jusque là publié que deux numéros), l'équipe est motivée et nous espérons pouvoir continuer l'année prochaine, malgré le départ des élèves de troisième.

La contribution à l'ouverture culturelle de l'établissement

1°) Les projets culturels menés et accompagnés

Cinéma

J'ai accompagné les élèves de 4e et de 3e dans le cadre du dispositif Collège au cinéma, pour la projection de trois films : « Le tombeau des lucioles », « Duel » et « Tomboy ».

De septembre à février, j'ai mis en place un atelier cinéma, deux fois par semaine, le mardi et le jeudi de 12h20 à 13h50. Dans ce cadre, je proposais aux élèves la projection de courts-métrages (Chaplin, Tex Avery). Ne disposant que de peu de films, et n'ayant pas encore trouvé comment projeter aux élèves, sur un temps aussi court, des longs métrages, j'ai pour l'instant arrêté cet atelier.

Musées et expositions

Le 13 décembre, j'ai accompagné les élèves de 5eC à une visite des archives nationales (projet de leur professeure d'histoire-géographie).

Le 11 juin j'ai accompagné les élèves de 4eA/4eC à la visite de la Cité de l'immigration. Le 20 juin, j'accompagne la sortie des élèves de 5eB/5eC au château de Versailles.

Manifestations

La semaine du 22 janvier, j'ai organisé, en partenariat avec M. Esnault, professeur d'allemand, une exposition et un jeu concours autour de la Journée de l'amitié franco-allemande.

Entre fin avril et le 20 juin, j'ai participé, avec Mme Ben Doua (professeur de SVT) et Mme Ripert (Infirmière) à l'organisation de l'opération « Petit déjeuner », en faisant préparer aux élèves de 5eC des exposés sur ce thème. Petit déjeuner prévu pour l'ensemble des cinquièmes le 20 juin.

2°) L'intégration du CDI dans son environnement culturel

J'effectue une veille hebdomadaire et mensuelle autour des manifestations culturelles locales et régionales. Les résultats de cette veille sont transmis aux collègues sous format papier et numérique (voir ci-dessous).

3°) La promotion et l'incitation à la lecture

Je m'efforce de proposer aux élèves un fonds documentaire varié, et en grande partie choisi selon leurs propres suggestions (romans, bandes dessinées, mangas).

J'organise régulièrement des expositions d'ouvrages, soit de nouveautés, soit de manière thématique, avec parfois en complément des jeux concours (les gagnants reçoivent un livre lié au thème du concours ou de l'exposition).

Voici quelques exemples d'expositions thématiques et de concours mis en place durant l'année : exposition sur les langues (journée européenne des langues) ; exposition Halloween ; exposition vacances ; exposition et concours autour de la Journée de l'amitié franco-allemande ; exposition et concours sur la Saint Valentin ; exposition et concours autour de la Semaine de la presse ; concours sur les personnages célèbres.

Récemment, grâce à la suggestion d'une collègue, j'ai expérimenté la mise en exposition d'ouvrages annotés, sur des post-its, par des professeurs volontaires (ouvrages de recettes et guides touristiques).

L'ensemble des classes de sixièmes est venu au CDI pour participer à un défi lecture. Deux d'entre elles (6eA et 6eB) sont venues avec leur professeure de français en début d'année pour choisir un livre et avoir ainsi une première expérience de lecture au CDI.

J'ai construit en début d'année un projet impliquant les élèves de CLA et de soutien CLA, autour de la lecture et de l'écriture, avec les enseignants référents et responsable du soutien CLA. Le but était de faire lire les élèves, de leur faire échanger les livres et de les amener progressivement à une expérience d'écriture, le tout sous la forme finale du blog.

(www.lewebpedagogique.com/laclasseatelierlecture)

Le projet a été abandonné avec les élèves de soutien CLA (il n'a pas réussi à se mettre en route avec ces élèves). En revanche, il a continué avec les élèves de CLA, auxquels un fonds propre a été mis à disposition (ouvrages bilingues, albums et livres de contes). En fin d'année, un rayon spécifique a été créé pour ces élèves au CDI et des ouvrages (poches) ont été offerts aux élèves.

Veille, formation et publications professionnelles

1°) Veille

J'effectue une veille de l'actualité en matière d'éducation et de culture, par l'intermédiaire d'un Portail Netvibes. Je dispose également d'un compte Twitter. Cette veille me permet deux types de communication (papier et par liste de diffusion) à l'ensemble du personnel du collège :

- Un "Buzz" hebdomadaire, billet avec lequel je transmets les informations propres au CDI (horaires d'ouvertures, projets en cours, fermetures exceptionnelles) ainsi que des liens Internet sur l'actualité culturelle et éducative. J'y ajoute également les revues pédagogiques

- reçues par le CDI (TDC, NRP) ;
- Un "Fil culture" mensuel qui regroupe les manifestations culturelles locales, départementales et régionales.

2°) Formation professionnelle

Durant l'année, j'ai suivi plusieurs formations :

- Les quatre réunions de bassin obligatoires : une réunion de rentrée (27/09/2012), une en janvier sur les relations entre vie scolaire et CDI (14/01/2013), une sur les élèves en difficulté (09/04/2013), et la réunion de fin d'année le 10/06/2013.
- Les trois réunions facultatives : une réunion à Intertice (07/02/2013), une réunion au CDDP d'Evry (26/03/2013), une réunion sur la liaison CM2-6E / 3E-2NDE (24/05/2013)
- Une formation en deux parties au CRDP de Marly-Le-Roi (11/02/2013 et 21-22/03/2013) sur "Internet, quelles pratiques au CDI ?"
- Une formation sur le Webclasseur au lycée Marie Curie de Sceaux (09/04/2013).

3°) Publications

En lien avec ma formation et les exigences de mon métier, je publie régulièrement des comptes-rendus de séances pédagogiques, des articles sur l'information et la communication, des coups de coeur littéraires et cinématographiques et des critiques de références et de nouveautés sur le cinéma sur mon blog. C'est un blog hybride, entre le personnel et le professionnel. Il est consultable à cette adresse : <http://cinephiledoc.wordpress.com/> et dispose d'un compte Twitter et d'une page Facebook.

Réponses aux priorités et prévisions pour l'année 2013-2014

1°) Favoriser l'ouverture culturelle de l'établissement

Cet axe passe par trois types d'action : la communication, les actions de valorisation du fonds, et la participation aux projets pédagogiques.

J'ai mis l'accent cette année sur la communication, par l'intermédiaire du « Fil culture » et du « Buzz de Mermoz ».

La valorisation du fonds s'est faite via les expositions, la politique d'acquisition ainsi que par la mise en place de l'atelier cinéma. Ce dernier, cependant, a été interrompu en cours d'année. J'attends d'enrichir à nouveau le fonds en DVD pour remettre en route cet atelier.

En collaboration avec les enseignants de français, nous souhaiterions mettre en place l'année prochaine une activité liée à la lecture et à l'écriture (concours, défis, etc.) par niveau.

2°) Diversifier l'accès aux ressources en proposant une offre documentaire variée

J'ai cherché à satisfaire tout autant les exigences pédagogiques et les attentes des élèves. J'ai donc suivi pour cette priorité plusieurs axes :

- Renouvellement du fonds ancien (arts, géographie)
- Développement du fonds fiction (bandes dessinées, mangas, albums)
- Enrichissement des ressources audiovisuelles et virtuelles (DVD, portail E-SIDOC, bases de données en ligne)
- Acquisition d'un fonds dédié aux élèves non francophones (ouvrages bilingues, albums).

Je compte l'année prochaine enrichir ce fonds dédié d'ouvrages en langues étrangères (langues vivantes enseignées) et développer davantage le fonds DVD. Il faudrait également mettre l'accent

sur la visibilité numérique du collège, en particulier sur son site Internet.

3°) Repenser la place du professeur documentaliste et du CDI dans l'établissement

En l'absence de projet d'établissement, cette priorité est encore quelque peu délaissée. Je me contenterai donc de la reformuler. Il faudrait, à plus ou moins long terme, amorcer une réflexion sur la place et le rôle pédagogique du professeur documentaliste au collège Jean Mermoz :

- établir une politique documentaire formalisée, intégrée au projet d'établissement, et en concertation avec les acteurs de la communauté éducative ;
- réfléchir à la place du professeur documentaliste par rapport à la validation du Socle commun de connaissances et de compétences (pilier 4, notamment) et du B2i. Certains collèges proposent des heures de formation inscrites dans les emplois du temps... ;
- sensibiliser les autres acteurs au rôle du CDI.